

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

DIRECTION et RÉDACTION :

au Secrétariat du Gouvernement.

ADMINISTRATION :

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

SOMMAIRE.**PARTIE OFFICIELLE :**

Arrête ministériel nommant un interne à l'Hôpital de Monaco.

AVIS ET COMMUNIQUÉS :

Avis concernant les caisses à eau des immeubles.
Lycée de Monaco. — Grandes vacances ; Enseignement secondaire.

ECHOS ET NOUVELLES :

Nécrologie.

ÉTUDES HISTORIQUES :

Le Théâtre dans la Principauté de Monaco depuis le dix-septième siècle. (Suite.)

PARTIE OFFICIELLE**ARRÊTÉ MINISTÉRIEL**

Par Arrêté Ministériel en date du 23 juin 1916, M. Loy Charles, étudiant en médecine de la Faculté de Montpellier, est nommé interne, à titre provisoire, à l'Hôpital de Monaco.

AVIS & COMMUNIQUÉS**COMMISSION INTERCOMMUNALE****AVIS**

concernant les caisses à eau des immeubles.

Le Président de la Commission Intercommunale invite les propriétaires à la stricte observation de l'article 5 de l'Arrêté du 27 juillet 1909, prescrivant de tenir les caisses à eau constamment propres et munies d'un couvercle fermant hermétiquement, et rendant obligatoire le nettoyage de ces caisses au moins une fois par an.

Les contrôleurs du Service d'Hygiène sont chargés de s'assurer si ces prescriptions sont observées.

Monaco, le 25 juin 1916.

Le Président de la Commission Intercommunale,
(Signé :) A. NOGHÈS.

LYCÉE DE MONACO

Ouverture des grandes vacances, le lundi 10 juillet ; la sortie aura lieu le samedi 8, dans la soirée, après la lecture du Palmarès dans les classes.

La rentrée des classes est fixée au lundi 2 octobre, à 8 heures du matin.

Le Lycée de Monaco donne l'enseignement secondaire complet des Lycées de France. Il conduit donc jusqu'au Baccalauréat inclusivement. Une classe de Mathématiques et une classe de Philosophie en couronnent les études.

Les langues Anglaise, Italienne, Allemande y sont enseignées.

Au-dessous de la classe de 6^e, il possède une division préparatoire à l'enseignement secondaire : le

plan d'études de cette division est établi pour permettre à des enfants de bonne intelligence d'entrer en 6^e A (avec latin) ou B (sans latin) vers dix ou onze ans. Cette division reçoit les petits garçons depuis l'âge de cinq ans.

Il importe pour le succès des études secondaires que les entrées en 6^e ne se produisent pas à un âge trop avancé. L'âge moyen qu'il serait souhaitable qu'on ne dépassât pas est onze ou douze ans.

Le Lycée de Monaco n'a pas de pensionnat ni de demi-pensionnat. Son régime est celui de l'externat surveillé ou de l'externat simple. Mais il peut recevoir des enfants qui seraient placés par leurs parents dans une pension ou demi-pension privée agréée par la Direction et autorisée par le Gouvernement Princier, ou dans une famille parente ou amie qui en aurait la garde.

TAUX DES RÉTRIBUTIONS PAR ANNÉE.

	Externat simple.	Ext. surveillé.
Second Cycle :		
Classes de Philosophie et de Mathématiques ; — Classes de Première et de Seconde.....	207 fr	288 fr
Premier Cycle :		
Classes de 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e	153	225
Division préparatoire :		
Classes élémentaires (7 ^e et 8 ^e)....	126	180
Classes préparatoires (9 ^e et 10 ^e)...	90	144

ÉCHOS & NOUVELLES

C'est avec un vif regret que l'on a appris dans la Principauté la mort de M. le Commandant Farret, sous-secrétaire du Gouvernement de la Principauté, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Cannes, à l'âge de 53 ans, des suites d'une maladie contractée sur le front.

Le Commandant Farret avait dû quitter, dès la déclaration de guerre, le poste qu'il occupait au Gouvernement depuis 1909. Il fut d'abord envoyé en Algérie, puis sur le front de l'Est, où il obtint la Croix de guerre, et c'est au cours d'une périlleuse et dure mission qu'il contracta la maladie qui devait l'emporter.

Les obsèques ont été célébrées aujourd'hui même à Cannes.

M. le Colonel Lemoël, Commandant Supérieur, représentait le Gouvernement. Plusieurs fonctionnaires avaient tenu également à rendre les derniers devoirs à leur regretté collègue.

Au cimetière, M. le Commandant Magnaud, au nom de toute la garnison de Cannes, a adressé quelques paroles d'adieu à son ancien camarade.

Puis, M. le Colonel Lemoël a salué également la mémoire du défunt au nom du Gouvernement Princier.

Nous prions M^{me} veuve Farret et les membres de la famille d'agréer nos plus douloureuses condoléances.

On annonce d'autre part le décès de M. Victor Lacombe, ancien lieutenant des Sapeurs-Pompiers de la Principauté, décédé à l'âge de 74 ans.

Il était chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

ÉTUDES HISTORIQUES**LE THÉÂTRE DANS LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO**

depuis le XVII^e siècle.

Suite (1)

Nous allons établir de brèves notices concernant les opéras de Lulli qui ont été représentés au Palais sous le règne d'Antoine I^{er}, en indiquant les parties du matériel d'exécution consignées dans l'inventaire de la succession de ce Prince, et nous plaçons en comparaison quelques notes relatives à la création de l'œuvre et au matériel qui a pu être conservé à l'Opéra de Paris.

Ce travail résulte de l'examen confrontatif de deux documents : le registre contenant l'*Inventaire du Palais fait après le décès de S. A. S. Monseigneur le Prince Antoine I^{er}* et le *Catalogue de la Bibliothèque Musicale de l'Opéra*, publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, par M. Théodore de Lajarte, bibliothécaire attaché aux Archives de l'Opéra.

Préalablement au relevé que nous allons faire, il n'est pas superflu d'indiquer qu'en cette première période, l'orchestre ne comportait que cinq parties, — qui sont les suivantes :

1^{re} ligne. — Premier et second dessus de violon écrits en clef de *sol*.

1^{re} ligne. — Haute-contre de violon, clef d'*ut*.

2^e ligne. — Taille de violon, clef d'*ut*.

3^e ligne. — Quinte, ou alto, ou basse de violon, clef d'*ut*.

4^e ligne. — Basse continue ou générale, clef de *fa*.

Ces parties suffisaient à tout, aux flûtes, hautbois, basson, clavecin, etc.

CADMUS, tragédie lyrique en 5 actes sur un livret de Quinault, le plus fidèle collaborateur du maître, œuvre intéressante par elle-même et par la place qu'elle tient tout à fait à l'origine de l'histoire de l'opéra. La troupe des comédiens du Roi, établie dans la salle du Palais-Royal, avait perdu son illustre directeur Molière en février 1673. Lulli, qui venait d'obtenir le privilège d'exploitation de l'Académie Royale de Musique, s'empara de la salle et y fit représenter *Cadmus*, qui fut repris l'année suivante devant le Roi à Saint-Germain-en-Laye.

A Monaco, il restait une partition d'orchestre en manuscrit, une autre imprimée en 1719, quinze parties et, à part, une partie de basse continue en manuscrit.

A l'Opéra de Paris, on a conservé la partition d'orchestre imprimée, sept parties de chœurs et trois parties d'orchestre.

(1) Voir les numéros du *Journal de Monaco* des 7, 21, 28 décembre 1915, 4, 11, 25 janvier, 1, 8 février, 21, 28 mars, 11 avril 1916 et suivants.

ALCESTE, tragédie lyrique en 5 actes et un prologue, sur un poème de Quinault, créée sur le théâtre du Palais-Royal en janvier 1674, reprise en 1678, à Saint-Germain-en-Laye, devant le Roi. La tragédie et le prologue comportaient peu de rôles.

A Monaco, l'inventaire note l'existence de la partition complète en manuscrit ; d'une autre partition imprimée de 1708 ; de dix parties en cahiers enveloppés dans du parchemin ; d'une partie supplémentaire de basse continue en manuscrit ; de cahiers du divertissement ou ballet en manuscrit recouverts de parchemin, portant l'inscription : *Pour Madame la Princesse de Monaco*.

A la Bibliothèque Musicale de l'Opéra de Paris, il reste la partition imprimée de 1708, et huit parties.

THÉSÉE, tragédie lyrique, paroles de Quinault, fut créée à Saint-Germain-en-Laye, devant le Roi, le 11 janvier 1675. C'est une des plus belles œuvres de Lulli et dont le succès fut le plus persistant. Elle se maintint à la scène près d'un siècle.

Il reste à Paris la partition complète imprimée en 1688, portant, en tête, la dédicace au Roy par la veuve et les enfants de Lulli. Elle fut la première publiée dans l'édition posthume de l'œuvre du compositeur. En plus, vingt-quatre parties.

Il restait à Monaco la partition d'orchestre imprimée en 1688, une autre partition complète en manuscrit, et sept parties.

ATYS, tragédie lyrique, poème de Quinault, créée à Saint-Germain-en-Laye le 10 janvier 1676. C'était l'opéra préféré de Louis XIV, qui l'a fait souvent répéter devant lui. A la reprise de 1682, de nobles personnages se mêlèrent aux acteurs de l'Académie de Musique pour danser le ballet : c'étaient M^{gr} le Dauphin de France ; le prince de la Roche-sur-Yon ; le duc de Vermandois ; le comte de Brionne ; le marquis de Mouy ; M^{me} la princesse de Conti ; M^{les} de Lislebonne, de Tonnerre, de Laval, de Loubès.

L'Opéra de Paris en a conservé une partition manuscrite et une gravée de 1720. En plus, vingt-six parties.

Il restait à Monaco une partition d'orchestre imprimée de la première édition de 1709 ; les parties de premier et second dessus, de la basse de violon, de la basse continue et six autres parties.

ISIS, tragédie lyrique en 5 actes, fut cause de la disgrâce du poète Quinault. Cet opéra, créé en présence du Roi à Saint-Germain-en-Laye le 5 janvier 1677, renferme une scène où la déesse Junon reproche à la nymphe Io d'être la maîtresse de son mari Jupiter. On y vit une allusion aux sentiments de la Reine pour les amours de Madame de Montespan avec le Roi. La favorite, qui assistait à la représentation, ne pardonna pas à Quinault ; elle provoqua sa disgrâce et le poète fut exilé de la cour pendant deux ans. Lulli dut chercher d'autres librettistes.

A Monaco, il restait une partition d'orchestre en manuscrit, une autre partition imprimée en 1719, onze parties de chœurs et d'orchestre et, à part, une partie de basse continue.

A l'Opéra de Paris, il reste deux partitions imprimées de la même édition de 1719 et huit parties.

PSYCHÉ, tragédie lyrique en 5 actes, dont Lulli dut demander le livret à Thomas Corneille, fut créée à Paris le 19 avril 1678.

A Monaco, il restait la partition imprimée en 1720 ; quinze parties pour orchestre et chœurs ; en outre, les parties suivantes : premier et second

dessus, basse de violon, basse continue, et des cahiers du divertissement.

A Paris, il reste une partition d'orchestre en manuscrit de la création et une partition imprimée par Ballard en 1720 ; aucune partie.

BELLÉROPHON, tragédie lyrique en 5 actes et un prologue, sur un poème de Thomas Corneille et Fontenelle, créée à Paris le 31 janvier 1679, reprise le 3 janvier 1680 à Saint-Germain-en-Laye, devant le Roi.

A Monaco, il restait la partition d'orchestre infolio gravée par Ballard en 1714, dix parties et, en plus, des cahiers du divertissement en manuscrit portant sur le parchemin l'inscription : *Pour Madame la Princesse de Monaco*.

A l'Opéra de Paris, il reste deux partitions d'orchestre imprimées. l'une en 1679, l'autre en 1714, la même que celle de Monaco ; il n'y reste aucune partie.

PROSERPINE, tragédie lyrique en 5 actes, paroles de Quinault, dont la disgrâce avait pris fin. Créée à Saint-Germain-en-Laye le 3 février 1680. — C'est un des chefs-d'œuvre de Lulli ; cet opéra s'est maintenu au répertoire jusqu'en 1758.

Une reprise particulièrement brillante, qui intéressa certainement le prince Antoine, en fut faite le 28 janvier 1727. M. de Lajarte, dans son catalogue de la Bibliothèque Musicale de l'Opéra, cite des merveilles de décoration et de machinerie qui furent réalisées à cette occasion. A titre de curiosité, nous transcrivons la description du décor du 5^e acte :

« La chute d'eau est imitée par plusieurs lez de gaze d'argent, qui forment la cascade ; par le moyen de deux roues de douze pieds de diamètre chacune, le mouvement de l'eau, agitée par la chute du torrent, ou *fluctuation*, se fait au moyen de trois espèces de colonnes torsées, irrégulières, de différentes proportions, et posées horizontalement, qui tournent de même sens. C'est au sieur Servandoni qu'on doit l'invention des nouveautés qu'on vient de décrire. »

Ainsi qu'on le voit, l'art de la décoration théâtrale était déjà fort avancé.

(A suivre.)

PHILIPPE CASIMIR.

Etude de M^e ALEXANDRE EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE (Première Insertion.)

Suivant acte reçu par M^e Antoine Blanc, suppléant M^e Alexandre Eymin, docteur en droit, notaire à Monaco, actuellement mobilisé, le 21 juin 1916, M. Louis ROUX, teinturier, demeurant à la Condamine, rue Grimaldi, 44, a vendu à une personne dénommée audit acte, le fonds de commerce de teinturerie qu'il exploitait à la Condamine, rue Grimaldi, 44, sous la dénomination de « Teinturerie Nouvelle ».

Les créanciers, s'il en existe, sont invités, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement qui serait effectué en dehors d'eux, à faire opposition sur le prix de la cession, au domicile à cet effet élu, à Monaco, en l'étude de M^e Eymin, notaire, avant l'expiration d'un délai de dix jours à compter de la date de l'insertion qui fera suite à la présente.

A. BLANC,
Suppléant M^e EYMIN, notaire.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Imprimerie de Monaco. — 1916.

BULLETIN

DES

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 22 juin 1915. Quatre Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 35.401, 35.595, 37.521, 37.522.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 26 juin 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 17.903 et 27.200.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 6 juillet 1915. Neuf Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 36.641, 36.642, 36.643, 37.614, 37.294, 37.295, 37.296, 37.297, 37.298.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 9 juillet 1915. Neuf Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 79.538, 79.539, 79.540, 79.541, 79.542, 79.543, 79.544, 79.545.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 9 juillet 1915. Deux Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 53.592, 2.345.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 12 juillet 1915. Trois Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 39.557, 48.061, 52.515.

Exploit de M^e Vialon, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 7 août 1915. Dix Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 156.731 à 156.740 inclus.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 3 septembre 1915. Trois Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 46.428, 46.429, 46.430.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 13 septembre 1915. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n^o 52.712.

Exploit de M^e Vialon, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 8 octobre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 46.018 et 52.961.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 9 octobre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 10.216 et 43.232, et deux Obligations de la même Société portant les n^{os} 33.548 et 33.549.

Exploit de M^e Vialon, huissier, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 6 novembre 1915. Vingt et une Actions de la Société anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 2.196, 11.505, 12.633, 15.217, 15.691, 15.692, 15.886, 24.759, 24.305, 9.747, 29.950, 38.922, 42.418, 51.558, 54.720, 29.467, 30.550, 34.008, 35.929, 36.036, 36.440.

Exploit de M^e Vialon, huissier, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 9 novembre 1915. Deux Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 41.259 et 41.260.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 16 novembre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 44.620 et 53.447.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 25 novembre 1915. Deux Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 26.387 et 26.388.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 11 décembre 1915. Dix-huit Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 11.755 à 11.764 inclus et 102.732 à 102.739 inclus.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 5 février 1916. Quinze Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 897, 5.306, 7.231, 20.697, 20.698, 20.699, 20.700, 31.118, 38.151, 43.607, 50.640 à 50.644 inclus.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 14 mars 1916. Dix Obligations 4 % de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 29.773 à 29.776 inclus, 43.952, 43.953, 48.065 à 48.068 inclus.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 22 avril 1916. Une Action entière de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 39.806.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, substituant M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 10 mai 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 17.700 et 47.887.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 13 mai 1916. Dix Cinquièmes d'Actions de 100 francs chacun, de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 19.907, 23.259, 30.415, 30.422, 30.423, 35.975, 40.987, 45.870, 48.058, 82.833.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 23 mai 1916. Une Action entière de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n^o 43.178.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 3 juin 1916. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n^o 19.985.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 5 juin 1916. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 11.287 et 17.628.

Mainlevées d'opposition.

Néant.

Titres frappés de déchéance.

Néant.